



388 Boulevard Taché Est
Montmagny
QC, G5V 1E2

Assemblée générale des parents

**Le mardi 17 septembre 2024
de 18 h 30 à 19 h 30
à la bibliothèque de l'école Saint-Pie-X**

Projet d'ordre du jour

(Prise de présences)

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Nomination d'un ou d'une secrétaire d'assemblée;
4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale de parents du 20 septembre 2023;
5. Mot de la direction;
6. Présentation du rapport annuel;
7. Présentation des rôles et fonctions du conseil d'établissement, de l'organisme de participation des parents (OPP) et du comité de parents;
8. Adoption de la procédure d'élection;
9. Nomination d'un président d'élection et de deux scrutateurs d'élection (au besoin);
10. Élection de parents aux postes vacants du conseil d'établissement et des substituts;
11. Élection du représentant au comité de parents et de son substitut;
12. Décision de former ou non un OPP (96 LIP);
13. Période de questions;
14. Levée de l'assemblée.

Gabrielle Brisebois, présidente

**PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS
TENUE À L'ÉCOLE SAINT-PIE-X
LE 9 septembre 2020 à 18 h 30**

Feuille de présence à l'entrée :

Madame Josée Bonin
Madame Gabrielle Brisebois
Madame Anabel Côté
Madame Claudie Morin
Madame Émilie Barrée-Boulet
Madame Isabelle Mathurin
Madame Marie-Phillippe Coulombe

1. MOT DE BIENVENUE DE LA PRÉSIDENTE

Madame Gabrielle Brisebois ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux membres de l'assemblée.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La présidente, madame Gabrielle Brisebois, procède à la lecture du projet de l'ordre du jour.

IL EST PROPOSÉ par Mme Isabelle Mathurin, **ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE** l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

3. NOMINATION D'UN OU D'UNE SECRETAIRE D'ASSEMBLEE :

IL EST PROPOSÉ par Mme Claudie Morin, **ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE** Mme Jolyane Nadeau Collin soit secrétaire de l'assemblée générale.

4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS DU 20 septembre 2023

IL EST PROPOSÉ par Isabelle Mathurin, **ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE** le procès-verbal de l'assemblée générale des parents du 20 septembre 2023 soit accepté

5. MOT DE BIENVENUE DE LA DIRECTION

Madame Josée Bonin se présente et souhaite la bienvenue aux parents.

6. PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL

Madame Gabrielle Brisebois fait la lecture du rapport annuel.

7. PRESENTATION DES ROLES ET FONCTIONS DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT, DE L'OPP ET DU COMITE DE PARENTS, DU C.A. (PRÉSENTATION POWERPOINT)

Mme Gabrielle Brisebois explique les rôles et fonctions des membres du C.É. et présente quelques renseignements sur des technicalités.

8. ADOPTION DE LA PROCEDURE D'ELECTION

Le nombre de candidats étant égale au nombre de postes disponibles, il n'y aura donc pas d'élections.

9. NOMINATION D'UN PRESIDENT D'ELECTION ET DE DEUX SCRUTATEURS D'ELECTION (AU BESOIN) :

Mme Gabrielle Brisebois propose Mme Josée Bonin. Mme Josée accepte.

10. ÉLECTION DE PARENTS AUX POSTES VACANTS DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT ;

Nous avons deux (2) postes à pourvoir au conseil d'établissement.

Mme Claudie Morin propose Mme Gabrielle Brisebois, appuyée par Mme Annabelle Côté. Elle accepte.

Mme Isabelle Mathurin se propose, appuyée par Marie-Phillippe Coulombe. Elle accepte.

Il n'y a pas d'autre proposition. La présidente d'élection déclare fermée la période de mise en candidature.

Le nombre de candidats étant égale au nombre de postes disponibles, il n'y aura donc pas d'élections.

Mme Gabrielle Brisebois et Mme Isabelle Mathurin sont élues.

SUBSTITUTS

Nous demandons aux parents présents s'ils désirent être substitués. Mme Marie-Phillippe Coulombe, Madame Anabel Côté et Madame Émilie Barré-Boulet se proposent comme substitués, accepté à l'unanimité.

11. NOMINATION DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS

Mme Isabelle Mathurin propose Mme Gabrielle Brisebois pour agir comme déléguée au

comité de parents du Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud, elle accepte.

Mme Annabelle Côté se propose comme délégué substitut du comité de parents. Elle accepte.

12. DÉCISIONS DE FORMER OU NON UN OPP (96 LIP)

Mme Claudie Morin propose de ne pas former d'OPP. Mme Isabelle Mathurin seconde. Il est résolu à l'unanimité qu'il n'y aura pas d'OPP.

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

Mme Isabelle Mathurin demande des informations concernant la levée de fond en partenariat avec l'entreprise Colle à moi.

14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est 19 :14.

IL EST PROPOSÉ par Mme Isabelle Mathurin et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE** l'assemblée soit levée.

Josée Bonin, directrice